

Région de Kayes
Cercle de Kayes
Commune Rurale de Kéméné-Tambo

République du Mali
Un Peuple – Un But – Une Foi

**PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
SOCIAL ET CULTUREL DE LA COMMUNE RURALE DE
KEMENE-TAMBO 2016-2020**

Septembre 2016

SOMMAIRE

Sommaire _____

Introduction _____

Chapitre I : Diagnostic communal _____

I/ Présentation de la commune _____

1. Situation géographique _____

2. Données physiques _____

3. Données Humaines _____

4. Données culturelles _____

5. Dynamique organisationnelle _____

6. Structures administratives et politiques _____

II/ Situations économiques _____

1. Agro pastoral _____

2. Le commerce _____

3. Le transport _____

4. La micro finance _____

III/ Infrastructures communales _____

1. Education _____

2. Santé _____

Perspectives : Les perspectives sont : _____

3. Hydraulique _____

4. Aménagement agricole _____

5. Les intervenants dans la commune _____

Chapitre II : Synthèse des potentialités et obstacles majeurs au développement

I/ Potentialités de développement de la commune _____

II/ Obstacles majeurs au développement de la commune _____

Chapitre III : Axes de développement de la commune _____

I/ Les priorités de la commune _____

II/ Les actions à mener _____

1. Dans le domaine de l'agriculture _____

2. Elevage _____

3. La pêche _____

4. La forêt _____

5. Hydraulique _____

6. Désenclavement _____

7. Education _____

8. Santé _____

9. Arts, culture et sport _____

10. Administration _____

III/Stratégie de mise en œuvre _____

IV/ Cadre logique _____

V/ Cadre opérationnel _____

Introduction

La mise en œuvre de la décentralisation a suscité un engouement certain des populations. L'engagement volontaire des communes à réaliser très vite des actions concrètes et visibles a beaucoup prévalu aux premières années de la décentralisation. Ces premières années d'expérience de gestion communale ont surtout permis de comprendre que l'objectif de développement de la commune ne peut être atteint que sur la base d'une planification rigoureuse des actions à réaliser, avec la participation de tous les acteurs locaux.

La nécessité d'élaborer un programme de développement communal pour la commune rurale de Kéméné-Tambo est née de cette volonté du conseil communal d'apporter des solutions participatives et mieux adaptées aux problèmes des populations pour promouvoir leur développement économique social et culturel.

A travers ce programme, les populations participeront à la définition et à la mise en œuvre des actions de développement dans la commune.

Le conseil communal disposera d'un document de référence et un outil précieux de travail dans la réalisation des objectifs de développement. Il assurera lui-même la maîtrise d'ouvrage de son développement.

Ce programme sera également le cadre de référence pour les intervenants de la commune. Ce qui permettra de canaliser les efforts des différents partenaires, de créer une synergie des acteurs et des actions et une mobilisation des ressources autour des actions de développement de la commune.

Les actions retenues dans ce plan ont été prises sur la base de critères de priorisation bien définis par le conseil communal qui ont permis un arbitrage consensuel des actions dans les villages.

La mise en œuvre des actions du programme est du ressort du conseil communal. Elle se fera en conformité avec les programmes sectoriels de l'Etat, l'engagement de la population et leur engouement pour la réalisation des actions.

Pour l'élaboration de ce programme de développement communal, le Maire a sollicité l'appui de l'ex Agent CCC (Centre de Conseil Communal) du cercle de Kayes qui a accompagné la commune dans tout le processus d'élaboration.

Pour l'élaboration de ce plan de développement, une démarche participative impliquant tous les acteurs a été adoptée comme méthodologie et se résume comme suite :

- Information et sensibilisation des populations
- Organisation des journées de concertation intercommunautaire (identification des problèmes des populations) ;
- Organisation de l'atelier de planification ;

- Rédaction du projet de PDSEC ;
- Restitution de l'avant projet aux populations de la commune ;
- La validation du projet de PDSEC avec des acteurs de développement de la commune ;
- L'adoption du PDSEC par le conseil communal.

Chapitre I : Diagnostic communal

I/ Présentation de la commune

1. Situation géographique

La commune rurale de Kéméné-Tambo s'étend le long du fleuve Sénégal. Elle est limitée :

- ▶ A l'est et au sud par la commune rurale de Samé Diongoma,
- ▶ A l'ouest par les communes de Falémé, Fégui et de Sony,
- ▶ Au nord par le fleuve Sénégal qui la sépare des communes de Guidimakan Kery-Kafo et de Somankidy.

Le chef lieu de la commune est à Ambidedi Poste, située à 45 km de Kayes ville coté Ouest.

2. Données physiques

- Le relief : est peu accidenté avec la présence de quelques vallées.
- Le climat : se caractérise par trois saisons : la saison pluvieuse, la saison chaude et la saison froide. La pluviométrie n'a jamais excédé 600 mm/an.
- La végétation : se caractérise par une saison de type sahélienne, comportant des espèces épineuses parsemées de hautes herbes et grands arbres comme le baobab, le cornier etc....
- Hydrographie : la commune est arrosée par le fleuve Sénégal et quelques marigots, mares et rivières tels que : Diani Kolé, Dramané Kolé, Tambonkané Kolé, Moussala Kolé.

3. Données humaines

La commune rurale de Kéméné-Tambo comptait 18 031 habitants en 2005 (source : révision liste électorale de 2005). Cette population est composée en majorité de Soninké et de Bambara.

Elle se caractérise par une forte migration qui est presque devenue un phénomène culturel à l'instar de toutes les contrées Soninkés. La majeure partie des ressources

financières de ces populations vient de l'extérieur à travers des envois de somme d'argent ou des équipements des migrants dans leur village d'origine.

Les langues couramment parlées sont le Soninkés et le Bambara.

L'islam est la religion dominante, mais il y existe des chrétiens et des animistes.

4. Données culturelles

Les populations de la commune sont fortement islamisées. Le village de Dramané abrite de grands ouléma et érudits du coran et exerce une forte influence sur les autres villages de la commune.

La culture Soninké dominante est fortement influencée par des règles religieuses. Les cérémonies célébrées sont : la fête de Tabaski, la fête de Ramadan et les cérémonies civiles (baptême, mariage) et traditionnelles (circoncision, initiation). Il existe dans plusieurs villages des troupes de théâtre constituées par les jeunes qui exploitent le patrimoine culturel Soninké.

5. Dynamique organisationnelle

Sur le plan organisationnel, on note dans tous les villages divers groupes constitués suivant les promotions d'âge, d'initiation, de sexe ou les catégories socioprofessionnelles (forgeron, cordonnier et autres hommes de castes). Les membres de ces groupes organisent ensemble des activités et animent l'organisation sociale des villages.

Il y a également d'autres types d'association, modernes, ayant une reconnaissance légale. On dénombre 15 associations villageoises ou inter villageois, 20 associations des femmes et 3 coopératives de consommation légalement déclarées dans la commune.

6. Structures administratives et politiques

Dans la commune rurale de Kéméné-Tambo, certains services techniques sont représentés notamment : le Sous Préfet, l'Éducation, la Santé, la Sécurité, le SLACAER, la Perception, le Délégué du contrôle financier, la pêche les eaux et forêts.

Le conseil communal est composé de 17 élus représentant deux tendances (première : ASMA-RPM et URD), deuxième ADEMA partis politiques parmi une dizaine de parti présente dans la commune : ASMA-RPM-URD (10 conseillers), et l'ADEMA (07 conseillers).

II/ Situations économiques

1. Agro pastoral

L'agriculture occupe près de 90% de la population de la commune. Cependant, le secteur reste largement tributaire de la pluviométrie. C'est une agriculture fortement extensive, avec un niveau de production et de rendement assez faible.

Le gombo, la patate et aubergine sont les principales spéculations produites mais généralement autoconsommées.

Cette agriculture souffre des contraintes de tout genre : manque de main d'œuvre manque d'intrants, manque d'équipements agricoles, pauvreté des sols, faible pluviométrie etc...

Il n'existe pas de culture de rente dans la zone. Par contre, en contre saison dans la vallée du fleuve et dans les périmètres (dont beaucoup ne fonctionnent plus actuellement), les populations pratiquent le maraichage. Elles produisent du maïs, de la banane, de la patate et du haricot en culture de décrue.

Le cheptel, composé de bovins, d'ovins, de caprins, d'asins et d'équins, sont gardés traditionnellement dans les familles où dans les parcs situés aux abords des villages. L'élevage est pratiqué dans un but essentiellement d'épargne pour mieux sécuriser le capital financier. Cet élevage entretient un flux commercial axé sur la vente de cheptel vif servant à la consommation locale et à l'exportation.

Le cheptel est menacé périodiquement par des épizooties. La transhumance est devenue aujourd'hui une contrainte majeure dans la mesure où les bergers mutilent les arbres pour nourrir leur troupeau.

Il faut signaler enfin que la pêche bien que faisant vivre les bozos et somonos (des ethnies pêcheurs venues de Ségou et de Mopti), n'est pas assez développée. Elle est pratiquée dans le lit du fleuve Sénégal avec des moyens artisanaux.

Les prises de poissons sont importantes pendant les périodes de crue mais c'est le problème de conservation qui se pose avec acuité.

La pêche est pratiquée aussi dans les mares et marigot par les populations locales (pêche traditionnelle).

2. Le commerce

Le commerce est tenu particulièrement par les boutiquiers vendant des articles divers en majorité des denrées alimentaires de première nécessité comme le sucre, le café, le riz, le mil, le sorgho etc...

Il existe aussi des magasins villageois organisés sous forme de coopérative informelle, initiés par les migrants pour permettre à leurs familles de s'approvisionner sur place. Ces coopératives s'approvisionnent à partir de Kayes et vendent dans les villages au détail.

Les populations plus nanties qui constituent généralement des stocks importants, préfèrent faire leurs achats à Kayes ville.

Il y a également les marchands ambulants qui sillonnent en permanence les villages de la commune avec divers produits : habillement, cosmétiques, cartes téléphoniques etc....

Les produits locaux sont autoconsommés en grande partie. Leur apport dans le commerce local est négligeable.

3. Le transport

Le transport est assuré par les privés résidents de la commune avec un parc très réduit et assez vieillot. Il y a également des transporteurs de Kayes assurent la desserte des principales lignes entre Kayes et les différents villages de la commune. Malgré le bitumage de la route Kayes Diboli, la qualité des services de transport laisse à désirer : état très dégradé des véhicules, manque de professionnalisme des opérateurs, désorganisation des services etc....

4. La micro finance

Les caisses d'épargne et de crédit villageoises commencent à voir le jour dans la commune. On note l'installation de Stop Sahel, Kondo PRP, PASECA (CAMIDE) qui appuient les femmes en leurs dotant des micros crédits (Le Kondo est présentement en faillite).

Il existe également des caisses villageoises tenues par le chef de village avec des sources de revenus très variées et complexes : cotisations, les pénalités, les dons, les rémunérations des prestations de travaux effectuées dans les villages. Mais la mauvaise gestion a limité l'épanouissement et l'impact de ces caisses villageoises.

III/ Infrastructures communales

1. Education

Villages	1 ^{er} cycle		2 ^e cycle	Centre Alpha	Medersa
	Nombre Ecole	Nombre Classe			
Diakandapé village	1	4	0	1	0
Diakandapé plantation	0	0	0	0	1
Tambonkané	1	3	0	1	1
Takoutala	1	6	0	1	1
Moussala	1	4	0	1	0
Ambidedi RG	0	0	0	1	0
Ambidedi Poste	1	6	1	1	1
Kananguilé	0	0	0	1	1
Gakoura RG	0	0	0	0	1
Songoné	0	0	0	0	1
Dramané	1	6	0	1	4
Makadougou	0	0	0	1	1
Makalagaré	1	6	1	1	1

Toubaboucané	0	0	0	1	1
Gouélé	1	3	0	0	0
Total	8	38	2	11	14

Il existe dans la commune de Kéméné-Tambo huit premiers cycles comptant 38 salles de classe, deux seconds cycles, onze centres d’alphabétisation et quatorze medersas.

Malgré leur nombre, ces infrastructures sont toujours insuffisantes pour couvrir les besoins de la commune en éducation à cause de la poussée démographique avec son corolaire d’effectif pléthorique.

Les contraintes majeures de l’école dans la commune sont :

Insuffisance de salles de classe,

Insuffisance du personnel enseignant,

Manque de logement d’astreinte du personnel enseignant,

Insuffisance d’équipement scolaire,

Réticence des parents d’élève à envoyer leurs enfants à l’école dans certains villages dues aux mentalités traditionnelles encore persistantes,

Mariage précoce des filles et poids social.

Perspectives :

Les autorités communales envisagent de construire des salles supplémentaires pour renforcer la capacité d’accueil des infrastructures existantes dans certains villages ou de créer des nouvelles écoles dans les villages qui en expriment le besoin. L’Etat donne des enseignants chaque deux ans aux Collectivités, renforcer les équipements scolaires : tables, bancs, bureaux maître, livres, cahiers etc....

Toutefois, bien que les medersas n’aient pas de reconnaissance officielle, des actions sont en cours en vue de régulariser leur statut auprès des autorités scolaires.

2. Santé

Villages	Médecin Sage femme	Technicien de santé	Infirmier	Aide soignant	Matrone
Diakandapé village	0	0	0	0	0
Diakandapé plantation	0	0	0	0	0
Tambonkané	0	0	0	0	1
Takoutala	0	0	0	0	0
Moussala	0	1	0	0	0
Ambidedi RG	0	0	0	0	0
Ambidedi Poste	0	1	0	1	2
Kananguilé	0	0	0	0	0
Gakoura RG	0	0	0	0	0
Songoné	0	0	0	0	0

Dramané	0	2	1	1	2
Makadougou	0	0	0	0	0
Makalagaré	0	0	0	0	0
Toubaboucané	0	1	0	0	0
Gouélé	0	1	0	0	1
Total	0	6	1	2	6

Dans la commune de Kéméné-Tambo il existe deux CSCOM et maternités.
Toutes les maternités sont fonctionnelles.

Mais pour autant, la situation sanitaire de la commune paraît peu satisfaisante : le nombre de structures sanitaires existantes ne suffit pas à couvrir les besoins. La plus part des malades sont évacués jusqu'à Kayes pour bénéficier de soins.

Perspectives : les perspectives sont :

- ▶ Renforcer les Structures en Médicaments.
- ▶ Renforcer la capacité des autres structures en équipements et en personnel.

3. Hydraulique

Villages	Forages	Puits	ADD d'eau
Diakandapé village	3	0	0
Diakandapé plantation	0	0	0
Tambonkané	2	0	0
Takoutala	3	0	0
Moussala	1	2	0
Ambidedi RG	2	0	0
Ambidedi Poste	6	3	0
Kananguilé	3	0	0
Gakoura RG	0	1	0
Songoné	0	1	0
Dramané	0	8	1
Makadougou	1	0	0
Makalagaré	1	0	0
Toubaboukané	2	0	0
Gouélé	1	1	0
Guémou	1	1	0
Kolingoté	1	1	0
Fouroudiaga	1	1	0
Gouloumbo I	1	0	0
Gouloumbo II	1	0	0
Total	30	19	01

Le nombre de population dépasse la capacité des infrastructures (30 forages et 19 puits à grand diamètre). Les besoins des usagers ne sont donc pas couverts en entier. Mais le problème d'eau ne se présente pas de la même manière partout dans

la commune. Il se pose avec beaucoup plus d'acuité dans les villages de Gouélé, Guémou, Kolingoté et Gouloumbo où les infrastructures manquent. Mais avec l'arrivée du PNIR de nombreux projets de forages sont en instance dans le cercle de Kayes. Il s'agit de continuer à installer de nouvelles infrastructures hydrauliques capables de fournir de l'eau potable à toute la population. Cela se justifie surtout par des considérations sanitaires (éviter les épidémies bilharzioses chez les enfants, le choléra etc...). C'est pourquoi tous les villages continuent à demander des points d'eau.

4. Aménagement agricole

Villages	Périmètre
Diakandapé village	2
Diakandapé plantation	1
Tambonkané	1
Takoutala	1
Moussala	1
Ambidedi RG	1
Ambidedi Poste	2
Kananguilé	1
Gakoura RG	1
Songoné	1
Dramané	1
Makadougou	1
Makalagaré	0
Toubaboukané	1
Gouélé	1
Total	16

La plus part des villages du Gadiaga (zone socioculturelle) ont créé des périmètres irrigués villageois avec l'appui des partenaires au développement, il y a de cela une quinzaine d'année environ. Mais aujourd'hui, près de la moitié de ces périmètres ne fonctionnent plus après maintes tentatives de revitalisation par des partenaires. Ce qui a favorisé l'émergence des périmètres privés qui fonctionnent bien et qui se regroupent en coopérative affiliée à l'URCAK.

Fort de l'engagement des villages à redémarrer les périmètres et tirant les leçons des échecs, les autorités communales veulent redynamiser ces périmètres villageois pour relancer la production agricole dans la commune.

A ce niveau les actions prévues sont :

- ▶ Appui à l'achat de moto pompe ;
- ▶ Appui à l'achat de grillage pour la clôture ;

- ▶ Appui à la réfection des systèmes de canalisation d'eau ;
- ▶ Création de nouveaux périmètres irrigués villageois.

5. Les intervenants dans la commune

Structures	Domaines d'intervention
Stop Sahel :	Alphabétisation des femmes et appui à l'initiative des femmes pour les micros crédits
URCAK	Appui technique aux communes
PASIE Programme d'atténuation des effets du barrage	Environnement
MALITEL SA : ORANGE SA :	Téléphonie, fixe mobile, téléphone rural
PASECA (CAMIDE) Caisse d'épargne et de crédits	Epargne crédit Caisse associative de micro finance et de développement
AMADER : Agence Malienne pour le Développement et l'Electrification Rurale	Electrification rurale, énergie domestique
ANICT : Agence Nationale d'Investissement pour les Collectivités Territoriales	Financement des investissements
PISE : Programme d'Investissement Sectoriel pour l'Education	Financement des infrastructures rurales ; Education
OMVS	Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal
AGED	Agence Général d'Expertise pour le Développement
Programme Santé USAID Keneya Tiwara	Santé et Sécurité Alimentaire
Mali Tilé	Energie Solaire (Electrification rurale)

Chapitre II : Synthèse des potentialités et obstacles majeurs au développement

I/ Potentialités de développement de la commune

La commune de Kéméné-Tambo recèle de réelles potentialités pour son développement. On peut citer entre autres :

- ▶ Les migrants (apport financier)
- ▶ Les carrières (sable-gravier et moellon)
- ▶ Existence de la gare ferroviaire
- ▶ Le fleuve
- ▶ Le bitumage de la route Kayes – Diboli
- ▶ Forêt de rônier
- ▶ Malitel SA
- ▶ Orange SA
- ▶ Les caisses d'épargnes et de crédits

II/ Obstacles majeurs au développement de la commune

Malgré ces potentialités, la commune de Kéméné-Tambo souffre de beaucoup de contraintes qui s'opposent à son développement économique. Les contraintes naturelles plus pointues se manifestent par la faiblesse des pluies et l'érosion des berges du fleuve Sénégal qui menacent tous les villages riverains.

En outre, on assiste de plus en plus à l'incivisme croissant des populations, entraînant un faible taux de recouvrement des impôts et taxes.

Les contraintes majeures de la commune sont :

- ▶ Absence de moyen de transport entre les villages ;
- ▶ L'enclavement entre les villages (tous les villages sont au bord du fleuve, loin de l'axe principal Kayes – Sénégal) ;
- ▶ L'incivisme des populations (non paiement impôts et taxes) ;
- ▶ Faible pluviométrie ;
- ▶ Les feux de brousses ;
- ▶ L'exploitation abusive des ressources naturelles (surtout pour le bois) ;
- ▶ La dégradation des terres cultivables ;
- ▶ La dégradation de l'environnement ;
- ▶ Insuffisance d'infrastructures scolaires ;
- ▶ Absence de marché journalier et hebdomadaire ;
- ▶ L'érosion fluviale ;
- ▶ Manque d'équipements agricoles.

Chapitre III : Axes de développement de la commune

I/ Les priorités de la commune

Après l'analyse des besoins exprimés par les populations, les priorités suivantes ont été retenues :

- ▶ La construction de centre de santé ;
- ▶ La revitalisation des écoles ;
- ▶ Le creusement des forages et puits à grands diamètres ;
- ▶ L'aménagement de pistes rurales ;
- ▶ La construction des logements d'astreinte pour les enseignants ;
- ▶ L'ouverture des marchés d'Ambidedi et de Dramané ;
- ▶ La revitalisation des périmètres etc...
- ▶ La réalisation de 3 adductions d'eau par l'OMVS

Ces priorités ont permis de dégager les axes de développement de la commune conformément aux objectifs de développement que la commune s'est fixée.

II/ Les actions à mener

1. Dans le domaine de l'agriculture :

Les problèmes majeurs identifiés sont : insuffisance de pluies, de matériels et de semences, diminution des productions, destruction des cultures par les animaux, appauvrissement des sols, l'électrification de la mairie et de la commune.

Il faudra des actions orientées vers la revitalisation des périmètres irrigués des villages, la redynamisation des associations exploitantes et l'appui à celles ci pour leurs aménagements.

Quelques mares regorgeant des potentialités seront aménagées.

2. Elevage

Il s'agira d'assurer le suivi sanitaire des viandes consommées. Il faudrait également organiser les éleveurs, le traitement des animaux, la construction des aires d'abattage et des marchés à bétail.

3. La pêche

Il faudrait équiper les acteurs de la pêche, lutter contre l'ensablement du fleuve et faciliter l'accès aux crédits des pêcheurs.

4. La forêt

Sensibilisation de la population sur les méfaits des feux tardifs et l'application des textes en matière de coupe du bois. Il faudrait organiser les exploitants forestiers et perpétuer les actions de reboisement dans tous les villages.

5. Hydraulique

Il faut des actions dans tous les villages situés le long du fleuve :

- ▶ Creusement de puits à grands diamètres
- ▶ Creusement de forages
- ▶ Sensibilisation de la population sur la gestion de l'eau
- ▶ La mise en place des comités de gestions des points d'eau dans tous les villages.

Compte tenu de la faiblesse des ressources de la commune pour financer ces infrastructures, elle s'appuiera sur les services techniques de l'Etat en charge de l'hydraulique, les ONG et les partenaires financiers intervenant dans le domaine.

6. Désenclavement

A l'instar des autres communes du Gadiaga, l'enclavement est une contrainte majeure dans la commune de Kéméné-Tambo. La route nationale RN 1 passe assez loin de la plupart des villages (de 8 km à 15 km de distance). Ce qui laisse entier le problème de déplacement des populations de ces villages.

La vieille piste rurale qui longe le long du fleuve, relie la plupart des villages n'est praticable qu'en contre saison (de novembre à mi-juillet). Cette route se trouve sous la menace de l'érosion fluviale et ne bénéficie d'aucuns travaux d'entretien. Il apparaît d'une nécessité impérieuse pour la commune de maintenir cette vieille piste qui constitue la principale voie d'accès de la majorité des villages.

Les autres villages de la commune situés hors du lit du fleuve seront reliés à la route internationale et à la nouvelle piste Samé-Falémé en projet via Dakassénou-Samé par des bretelles. Ce qui va nécessiter l'aménagement de bretelles de 3 villages et en plus de celle de Dramané.

Sur le plan de la communication, il y a la présence de la SOTELMA/MALITEL S.A et ORANGE S.A. Tous ces deux opérateurs ont en projet l'installation de ligne téléphoniques fixes et GSM. Ce qui permettra quelque peu à la diminution de l'insécurité qui a pris une ampleur inquiétante.

7. Education

Les objectifs visés dans ce domaine se tiennent en rapport avec la politique nationale. Tous les villages seront dotés au moins d'une école ou d'un CED. Cette politique sera appuyée par une campagne de sensibilisation pour mobiliser les parents d'élèves en faveur de l'école. Il s'agit d'assurer l'éducation pour tous les enfants de la commune.

Les actions envisagées sont :

- ▶ La construction d'école,
- ▶ La revitalisation d'école,
- ▶ Le recrutement du personnel,
- ▶ L'équipement de mobiliers scolaires,
- ▶ La construction des logements pour les enseignants,
- ▶ La construction de latrine et clôture des écoles,

- ▶ La construction de medersas,
- ▶ La construction de centre Alphabétisation,
- ▶ Améliorer la gestion du personnel enseignant.

8. Santé

L'un des objectifs prioritaires des activités sanitaires est de faciliter aux populations l'accès aux soins de santé tout en augmentant le nombre des infrastructures sanitaires. Actuellement, les structures existantes (deux maternités fonctionnelles et les CSCOM) ne couvrent pas les besoins de la commune. Les populations ont beaucoup de problèmes à évacuer leurs malades à Kayes en cas d'urgence.

Il s'agira d'équiper les structures existantes et de recruter du personnel pour renforcer leur capacité d'accueil et d'intervention.

Pour appuyer les activités des centres, des activités de sensibilisation seront engagées pour prévenir et lutter contre les maladies sexuellement transmissibles.

Des efforts particuliers seront engagés pour renforcer la politique de santé prénatale et post-natale dans la commune. Pour ce faire, il serait important d'engager les actions suivantes :

- Mise en place du comité de gestion du centre,
- Dotation du centre en produits pharmaceutique de première nécessité,
- Le recrutement de 2 médecins généralistes,
- Réfection de la toiture du logement du chef de centre de santé de Dramané.

9. Arts, culture et sport

Dans chaque village, il existe des troupes artistiques et des terrains de sports pour sportifs mais non structurés.

Il faut encadrer des jeunes, doter la commune :

D'un stade communal pour es manifestations sportives

D'une salle des spectacles pour les conférences et les manifestations culturelles.

10. Administration

Les conditions de travail de l'administration communale doivent être améliorées.

A cet égard, les efforts seront axés sur : le logement du personnel communal, l'achat et l'équipement des bureaux en vue d'offrir une meilleure qualité de services et de conditions d'accueil aux administrés, l'électrification de la mairie.

Ce qui va permettre de motiver le personnel à améliorer leurs prestations de services de la commune et facilitera la mobilisation des ressources.

Pour stimuler les activités économiques deux marchés seront créés (un à Ambidedi poste et l'autre à Dramané). Ces deux infrastructures généreront des recettes qui vont accroître les recettes budgétaires de la commune et améliorer considérablement le tissu commercial.

III/ Stratégie de mise en œuvre

La stratégie de mise en œuvre de ce plan nécessite une réorganisation de l'administration communale et la mobilisation de moyens financiers importants. Une commission de pilotage sera mise en place et dotée de responsabilités pour mieux suivre l'exécution du programme. Elle rendra compte de l'état d'exécution des travaux au conseil communal et pourra faire des propositions qu'elle jugera utile au cours de l'exécution.

Le conseil communal, avec l'appui des services techniques de son ressort, définira et mettra en œuvre une stratégie de mobilisation de ressources basée sur la campagne de sensibilisation des populations pour le paiement des impôts et taxes. Ce qui permettra d'améliorer la capacité financière de la commune dans la perspective de financement de ce programme.

La commune est au carrefour d'une multitude d'acteurs pouvant l'appuyer dans différents domaines dont l'Etat qui sera un partenaire privilégié dans le financement du programme. Le conseil communal doit impliquer chaque acteur de développement communal dans le financement et l'exécution des actions.

L'une des considérations majeures retenues lors de l'élaboration de ce programme est d'impliquer les populations locales qui contribueront financièrement et participeront physiquement à la mise en œuvre des actions.

L'appui financier des migrants sera également mis à profit pour compléter les efforts de la commune.

Pour ce qui concerne les associations de développement local, les groupements et autres partenaires de développement, ils peuvent assurer eux-mêmes, directement la maîtrise d'ouvrage des actions retenues dans ce programme se rapportant à leur domaine d'intervention ou en partenariat avec la commune et vis versa.

IV/ Cadre logique

Sous secteur	Problème	Localisation	Cause	Solutions
Agriculture	Insuffisance des pluies	Tous les villages	Insuffisance de pâturages	Création de périmètres
	Insuffisance de matériels agricoles	Tous les villages	Faible productivité	Organisation des paysans
	Insuffisance de semences	Tous les villages	Faible revenu des populations	Introduction de variété précoce
	Dégradation des sols	Tous les villages	Baisse des productivités	Lutttes antiérosives
	Insuffisance de technique	Tous les villages	Erosion hydraulique et feux de brousse ; coupe abusive du bois	Lutter contre les feux de brousse
	Destruction des cultures par les animaux	Tous les villages	Divagation des animaux ; Clôture des jardins	Assurer la surveillance des animaux Création des fourrières
Elevage	Insuffisance de pâturages	Tous les villages	Feux de brousses, rareté des pluies	Lutter contre les feux de brousses Faciliter l'accès des éleveurs à l'aliment bétail
	Insuffisance de traitement des animaux	Tous les villages	Manque d'intérêt de certains éleveurs à vacciner les animaux Insuffisance de personnel	Organiser les éleveurs Sensibilisation des éleveurs à vacciner les animaux
	Surpâturage	Idem	Nbre élevé de troupeau par éleveurs Elevage de prestige, élevage extensif	Orientation des éleveurs vers les filières de productions animales Assurer le suivi sanitaire des viandes consommées
	Vol de bétail	Idem	Divagation des animaux des pays voisins (Sénégal, Mauritanie)	Contrôler la transhumance des animaux

	Manque d'aire	Dramané Ambidedi	Augmenter les revenus de la commune, fournir une qualité de viande à la population Enrailler l'abattage clandestin	Construction d'aire d'abattage dans les villages concernés Assurer le suivi des viandes consommées
	Manque de marché à bétail	Toubaboukané	Faciliter la commercialisation des animaux, valorisation des ressources de l'élevage	Construction de parc à bétail dans les villages concernés
Pêche	Faible équipements des pêcheurs	Tous les villages riverains de la commune	Insuffisance de moyens ou faibles revenus, manque d'organisation	Organiser les pêcheurs Faciliter l'accès aux crédits
Environnement	Dégradation de la forêt	Idem	Feux de brousse, coupe abusive du bois, transhumance, agriculture itinérante	Sensibilisation de la population sur les méfaits des feux tardifs, application des textes en matière de coupe de bois, reboisement dans tous les villages
	Appauvrissement de la faune	Tous les villages de la commune	Braconnage Destruction de la forêt	Application des textes régissant la chasse Création de forêts classées
Hydraulique	Insuffisance des points d'eau potable	Tous les villages de la commune	Coût élevé des adductions d'eau Insalubrité au niveau des points d'eau existant	Réalisation d'un forage et d'un puits dans tous les villages de la commune et des adductions d'eau
	Difficulté d'accès à l'eau du fleuve	Les villages riverains de la commune	Dégradation des berges	Aménagement des berges

	Mauvaise gestion des points d'eau existants	Tous les villages de la commune	Pompes très souvent en panne Difficultés à réparer les pompes en cas de panne	Sensibilisation de la population sur la gestion des points d'eau. Mise en place des comités de gestion des points d'eau
Electrification	Inexistence de sources d'électrification	IDEM	Faible moyen des communications	Installation des panneaux solaires (PACERES)
Artisanat	Faible revenu des artisans	IDEM	Manque de technicité Faible accessibilité à la matière première	Facilité l'accès des crédits aux artisans
	Faible niveau de formation des artisans	IDEM	Mauvaise organisation des artisans	Organisation des artisans Formation des artisans
Routes	Enclavement des villages	Gakoura RG Songoné Kananguilé Kolingoté Dramané	Piste impraticable en toute saison	Aménagement de bretelles pour trois villages
	Dégradation des pistes existantes	Diakandapé Tambonkané Moussala Ambidedi RG Ambidedi poste Dramané et Makana	Manque d'organisation Manque d'entretien	Réfection des pistes concernées

	Enclavement du village	Gouélé Kassana	Piste impraticable en toute saison	Aménagement de la piste Gouélé-Kassana
Education	Insuffisance d'enseignants	Diakandapé Tambonkané Moussala Gouélé Makana	Non respect de la carte scolaire, Nbre élevé des élèves	Recrutement de 22 enseignants au 1 ^{er} cycle
	Insuffisance de matériels didactiques Manque de logement pour les enseignants	IDEM Ambidedi poste- Moussala- Gouélé- Tambonkané- Diakandapé	IDEM Moyen de motivation des enseignants pour les maintenir sur place Surcharge dans les classes	Achat de matériels didactiques Construction de logement pour les enseignants dans les villages concernés Construction de 2 chambres supplémentaires
	Insuffisance de logements des enseignants Déperditions scolaires	Toutes les écoles de la commune	Manque d'intérêt pour l'école pour les parents, difficultés d'hébergement, mariage précoce, migration des garçons vers l'extension	Sensibilisation des parents, les CGS et APE Création de cantine scolaire Ambidedi poste
	Manque de latrines scolaires	Tambonkané et Makana 1 ^{er} cycle et 2 ^e cycle	Insuffisance d'hygiène	Construction de 2 blocs de latrines
	Insuffisance de salles de classes	Diakandapé- Tambonkané- Moussala-Gouélé	Compléter le nombre de salles à 6	Construction de 12 salles de classes, 3 dans tous les villages concernés

	Manque d'écoles	Songoné-Kananguilé	Approcher les élèves de leurs parents	Construction d'école à Songoné et 1 medersa à Kananguilé
	Alphabétisation des adultes	Ambidedi RG	Manque de centre d'alphabétisation	Construction d'un (1) centre d'Alpha
Santé	Insuffisance de matériels sanitaires	Dramané et Ambidedi poste	Mauvaise gestion	Dotation du centre en produits pharmaceutiques de 1 ^{ère} nécessité
	Insuffisance de personnels sanitaire	IDEM	Meilleure couverture sanitaire de la commune	Recrutement de 2 médecins généralistes
	Manque de points d'eau dans les centres de santé	IDEM	Manque de sources d'eau	Creusement de 2 PGD
	Manque de latrines pour malades et accompagnateurs dans les centres de santé	IDEM	Non satisfaction des besoins élémentaires des malades, mauvaise hygiène	Construction d'1 bloc de 3 latrines dans chacun des centres de santé
	Manque de clôture du centre	Ambidedi poste	Faciliter aux malades de se reposer	Clôture du centre d'Ambidedi
	Mauvais état du logement du personnel sanitaire	Dramané	Toiture défectueuse	Réfection de la toiture en tôle

Arts, cultures et sports	Inexistence de structures sportives	Tous les villages de la commune	Manque d'organisation des jeunes	Organisation des jeunes dans tous les villages
	Manque de matériels sportifs	IDEM	Manque d'organisation des jeunes	Dotation des jeunes en matériels sportifs dans tous les villages
	Manque d'encadrement des jeunes	IDEM	Désintéressement des jeunes au sport	Assurer l'enclavement des jeunes
Administration	Construction et Equipement d'un Centre d'Accueil	Ambidedi poste	Difficulté de fonctionnement	Logement pour les Etrangers
	Insuffisance de matériels de bureaux	Mairie Ambidedi	Difficulté de fonctionnement	Achat des ordinaires et formation du personnel
	Manque de logement pour le personnel communal	Mairie Ambidedi	Difficulté de fonctionnement	Construction de logement pour le personnel communal

V/ Cadre opérationnel

Activités	Coût	Partage des coûts					Années				
		Commune	Bénéficiaire	Etat	Migrants	Autres	2016	2017	2018	2019	2020
Dotation du centre de santé en produits pharmaceutiques de premières nécessités	1 000 000	1 000 000									
Achats de matériels didactiques	1 000 000	1 000 000									
Constructions de logement pour les enseignants (Ambidedi poste, Moussala, Gouélé, Tambonkané, Diakandapé)	70 000 000	3 500 000		5 950 000	3 500 000	3 500 000					
Réfection, des pistes - Diakandapé (1km50) - Tambonkané (1km50) - Moussala (1km) - Ambidedi RG (1km50) - Ambidedi Poste (10km) - Kolingoté – Makana (10km)	136 000 000	13 600 000	6 800 000		61 200 000	54 400 000					
Construction et Equipement de 6 Classes Ambidedi Poste Dramané 2 ^{ème} cycle	44 000 000	2 000 000	2 000 000		40 000 000						
Sensibilisation des parents	50 000	50 000									
Réalisation de 4 adductions d'eau potable (AES)	320 000 000				240 000 000	80 000 000					
Construction de 12 salles de classes - Diakandapé (3) - Moussala (3) - Tambonkané (3)	64 000 000	6 400 000	3 200 000	54 400 000							

- Gouélé (3)											
Construction d'école - à Songoné (3)	16 000 000		6 400 000		9 600 000						
Recrutement de deux médecins généralistes (fonds PSTE)	10 900 000		2 180 000		1 090 000	7 630 000					
Aménagement de la pisse pour les villages de Kananguilé à Dramané - Gouélé – Kassana - Dramané	80 000 000 98 000 000 29 400 000		24 000 000 29 400 000 8 820 000		32 000 000 39 200 000 11 760 000	24 000 000 29 400 000 8 820 000					
Appui aux organisations des jeunes dans le village (tous les villages)	4 000 000	500 00	3 500 000								
Appui pour le remplacement des enseignants mutés	6 000 000	2 000 000	4 000 000								
Construction des murs de clôtures des écoles concernés	40 000 000	4 000 000	2 000 000	34 000 000							
Achat de mobiliers de bureau - Bureau en bois (8) - Fauteuil demi ministre (1) - Chaise en bois (35)	932 500	186 500		746 000							
Construction d'un centre alpha à Ambidedi rive gauche	4 600 000	460 000	230 000	3 910 000							
Dotations des jeunes en matériels sportifs	1 500 000	150 000			750 000	600 000					
Construction de deux blocs de 3 latrines (Tambonkané Makana 1 ^{er} cycle)	5 000 000	500 000	250 000	4 250 000							
Réalisation d'un forage et d'un puits à grand diamètre par village	195 000 000	19 500 000	9 750 000		78 000 000	87 750 000					

Sensibilisation de la population sur les méfaits des feux tardifs	700 000	100 000	600 000								
Organisation des exploitants forestiers	600 000		100 000		500 000						
Reboisement dans tous les villages (1ha/village/an)	15 000 000	1 000 000	2 000 000		6 000 000	6 000 000					
Lutte antiérosive (plantation)	7 000 000	1 000 000	1 000 000		2 000 000	3 000 000					
Sensibilisation sur l'accès des agriculteurs à l'engrais chimique	200 000	500 000	1 500 000								
Organisation des paysans	2 000 000	500 000	1 500 000								
Facilitation des agricultures aux crédits agricoles	4 000 000		1 000 000			3 000 000					
Organisation des éleveurs	300 000				300 000						
Lutte contre les feux de brousse	2 800 000	800 000	2 000 000								

Facilitation à l'accès des éleveurs à l'aliment bétail	6 000 000		6 000 000								
Formation des agriculteurs aux techniques culturales	2 800 000	140 000	280 000			2 380 000					
Surveillance des animaux	400 000		400 000								
Création de fourrière dans les villages	32 000 000	3 000 000	1 500 000		10 000 000	20 500 000					
Appui aux maraichers pour la clôture de leur périmètre	72 000 000	7 200 000	3 600 000	57 600 000	3 600 000						
Orientation des éleveurs vers les filières de production animale (lait, viande)	2 000 000		2 000 000								
Encourager l'élevage intensif	3 000 000	500 000			2 500 000						
Construction des trois aires d'abattage (Ambidedi poste, Dramané, Toubaboukané)	6 000 000	600 000	300 000		3 000 000	1 500 000					
Suivi sanitaire des viandes consommées	1 000 000	1 000 000									
Contrôle de la transhumance des animaux	500 000	500 000									
Construction de trois parcs à bétail (Ambidedi poste, Dramané et Tambonkané)	18 000 000	1 800 000	900 000	14 400 000		900 000					
Introduction de variété précoce	10 000 000		3 000 000		4 000 000	3 000 000					
Formation sur les techniques de conservation des semences	10 000 000	500 000	500 000		4 000 000	5 000 000					
Prise en compte des données pluviométriques	2 000 000				1 000 000	1 000 000					
Appui aux femmes dans le maraichage (grillage, motopompe, semences)	83 000 000	8 300 000	4 150 000		29 050 000	41 500 000					

Construction de marchés à Dramané et Ambidedi poste	5 000 000	500 000	250 000		2 500 000	1 750 000					
Aménagement des berges	18 000 000	1 800 000	900 000		6 300 000	9 000 000					
Organisation des artisans	300 000	300 000									
Formation des artisans	6 000 000	300 000			2 700 000	3 000 000					
Création des forêts classées	7 000 000	2 000 000				5 000 000					
Facilitation à l'accès aux crédits des artisans	3 000 000	1 500 000	1 500 000								
Aménagement de périmètres irrigués	122 000 000	12 200 000	6 100 000	103 700 000							
Organisation des pêcheurs	500 000					500 000					
Facilitation de l'accès aux crédits	3 000 000	1 500 000	1 500 000								
Aménagement d'un terrain de football	40 000 000	4 000 000			16 000 000	20 000 000					
Construction de dalot de Dramané	27 000 000	3 000 000	5 000 000		19 000 000						
Aménagements de deux massifs Gouloumbo et Moussala	5 000 000					5 000 000					
Construction d'une unité de transformation de glace	16 000 000	2 400 000			13 600 000						
Electrification de tous les villages	500 000 000	5 000 000	5 000 000		10 000 000	400 000 000					
Total	2 050 334 500	115 136 500	154 762 000	221 356 000	633 550 000	748 130 000					
Pourcentage											